Compte de résultat consolidé

Compte de résultat

Montants en K€	Note n°	2022.09	2023.09
Chiffre d'affaires	5.1	90 429	85 460
Autres produits d'exploitation	5.2	1 415	827
Total des produits d'exploitation		**91 843**	**86 287**
Achats consommés MP et marchandises	5.3	(12 674)	(13 745)
Charges externes		(47 642)	(36 498)
Charges de personnel	5.4	(21 038)	(22 528)
Impôts et taxes		(591)	(550)
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.5	(6 567)	(8 240)
Autres charges d'exploitation		(203)	(64)
Compte de liaison d'exploitation		-	-
Total charges d'exploitation		**(88 715)**	**(81 625)**
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**3 129**	**4 662**
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition		887	584
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**4 016**	**5 246**
Produits financiers		58	208
Charges financières		(438)	(712)
Résultat financier	**5.6**	**(379)**	**(504)**
Charges et produits exceptionnels	5.7	(789)	880
Impôt sur les résultats	6	(544)	(1 112)
Résultat net des entreprises intégrées		**2 304**	**4 511**
Résultat net de l'ensemble consolidé		**2 304**	**4 511**
Intérêts minoritaires		(17)	418
Résultat net (part du groupe)		**2 322**	**4 092**

Pour copie certifiée conforme,
Le président,

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

FINANCIERE C.V.L.

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 3 Rue des Frères Montgolfier - Seynod
74600 ANNECY

832 989 255 RCS ANNECY

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

(Exercice clos le 30 septembre 2023)

Messieurs,

Je vous présente maintenant le rapport sur la gestion du groupe constitué avec nos filiales, les sociétés :

* MITHIEUX TP,
* AUTOMOBILES BUSINESS MANAGEMENT,
* SCI L.G.A,
* ABM TRANS'ALP,
* CECCON BTP,
* DOSSOT FRERES,
* MITHIEUX OI, laquelle est entrée dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice écoulé.

Aucune sortie n'est intervenue au cours de l'exercice.

Etant précisé que la société FINANCIERE C.V.L. détient les participations dans les sociétés suivantes, lesquelles ne font pas partie du groupe consolidé :

* HYDROLACS (laquelle sera prochainement consolidée),
* SCI MELICERTE,
* SAS LMDL,
* TMC VALORISATION
* REAUT TP (laquelle sera prochainement consolidée),
* SCI LOUINIMAU

Le groupe FINANCIERE C.V.L. est un groupe présent principalement en Haute Savoie et en Savoie dans les activités d'entreprise du bâtiment, de travaux de voirie, de canalisations publics ou privés, terrassement, locations de véhicules et avec des activités décentrées dans toute la France et dans les départements d'outre-mer (Guyane et Ile de la Réunion).

La société FINANCIERE C.V.L. est la société tête de groupe.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent au 30 septembre 2023 et ont un exercice de 12 mois (sauf les sociétés récemment constituées).

Ce rapport est conforme aux dispositions législatives et réglementaires et ces comptes ont été établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et remplacé par le nouveau règlement comptable ANC 2020-01 sont appliquées. Aucun changement de méthode comptable n'a eu lieu a cours de l'exercice.

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2023.

Avant de vous présenter les résultats du groupe consolidé, il convient au préalable de vous rappeler les principes qui guident la consolidation.

La consolidation consiste à agglomérer tous les comptes des sociétés du "groupe FINANCIERE C.V.L." en fonction du montant des participations, étant précisé que toutes les opérations internes au groupe sont éliminées pour le calcul de la consolidation.

Ainsi les comptes consolidés sont présentés comme s'il n'y avait qu'une seule société.

Schématiquement, les retraitements spécifiques à la présentation des comptes consolidés sont les suivants :

- retraitement de l'impact des dividendes versés entre les sociétés du groupe dans la société FINANCIERE C.V.L. au niveau de ses autres réserves,
- les locations financières et les crédits-baux sont considérés comme des investissements directs, c'est à dire que l'on procède comptablement comme si on était propriétaire desdits biens depuis le début et l'on constate au passif un financement aux conditions du marché,
- élimination de la marge faite en interne (entre les sociétés du groupe),
- les provisions pour retraite sont prises en compte,
- retraitement des impôts différés (décalages temporels entre les traitements comptables et fiscaux de certains produits ou charges, des éventuelles pertes fiscales reportables dont la récupération semble probable),
- seuls les biens dont la durée d'amortissement est prévisible font l'objet d'un amortissement.

Enfin, tous les particularismes de la fiscalité française sont neutralisés.

Une fois le résultat consolidé déterminé, celui-ci est attribué à l'associé unique.

Je vous donnerai toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

1° Résultats du groupe

Le montant du bilan consolidé au 30 septembre 2023 s'élève à 74 653 K€ (contre 66 046 K€ au 30 septembre 2023).

Les actifs immobilisés du groupe (comprenant les immobilisations incorporelles, corporelles et financières) font apparaître un montant, après amortissements, de 42 927 K€ au 30 septembre 2023 (contre 36 656 K€ au 30 septembre 2022).

Le chiffre d'affaires net du groupe s'élève à 85 460 K€ au 30 septembre 2023 (contre 90 111 K€ au 30 septembre 2022).

Il est rappelé les faits majeurs de l'exercice tels que mentionnés dans l'Annexe aux comptes consolidés :

Le compte de résultat consolidé au 30 septembre 2022 inclut des flux intragroupes qui auraient dû être éliminés dans le cadre de la consolidation.
Après élimination de ces flux intragroupes sur la période comparative, la variation du chiffre d'affaires, des achats consommés et des charges externes entre N et N-1 est la suivante :

Montants en K €	**09.2022**	**09.2022**	**09.2023**	**variation**
Chiffre d'affaires	90 111	81 597	85 460	3 864
Achats consommés MP et marchandises	(12 674)	(12 413)	(13 745)	(1 332)
Charges externes	(47 642)	(39 389)	(36 498)	2 891

Par rapport à l'exercice précédent, les principaux chiffres de notre exercice se présentent ainsi :

	EXERCICE 30.09.2023 *(en K€)*	EXERCICE 30.09.2022 *(en K€)*
Les produits d'exploitation s'élèvent à	86 287	91 525
Les charges d'exploitation s'élèvent à	81 625	88 715

LES CHARGES DE L'EXERCICE SE DECOMPOSENT AINSI :

	EXERCICE 30.09.2023 *(en K€)*	EXERCICE 30.09.2022 *(en K€)*
Achats consommés	**13 745**	12 674
Charges externes	**36 498**	47 642
Charges de personnels	**22 528**	21 038
Impôts, taxes et versements Assimilés	**550**	591

Dotations aux amortissements et provisions	**8 240**	6 567
Autres charges	**64**	203
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT DOT. AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION DES ECRATS D'ACQUISITION	**4 662**	2 811
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition	**584**	887
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES DOT. AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION DES ECRATS D'ACQUISITION	**5 246**	3 698
Total des produits financiers	**208**	58
Total des charges financières	**712**	438
D'OU UN RESULTAT FINANCIER D'UN MONTANT DE	**(504)**	(379)
Total des produits exceptionnels	**1 907**	2 032
Total des charges exceptionnelles	**1 027**	2 503
D'OU UN RESULTAT EXCEPTIONNEL D'UN MONTANT DE	**880**	(471)

Après déduction d'un impôt sur les résultats de 544 K€, les comptes consolidés au 30 septembre 2023 se solde par un bénéfice net de 4 511 K€ (contre 2 3304 K€ au 30 septembre 2022).

Après déduction des intérêts minoritaires (17 K€), le résultat net (par part du groupe) s'élève à 4 092 K€ (contre 2 322 K€ au 30 septembre 2022).

2° Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

1) Activité TP
   Celle-ci est restée constante et soutenue permettant au groupe de maintenir son chiffre d'affaires mais avec une amélioration des marges.

2) Activité de location de matériel
Cette activité a été plus compliquée du fait d'un volume global des affaires à la baisse nécessitant un recours moins important des clients à notre société filiale.

3) Location de véhicules et prestations de courses automobiles
Nos clients ayant eu des résultats à la baisse ont été moins demandeurs de location de véhicules pour des opérations commerciales. En revanche, le service « courses automobiles » est resté stable mais avec des difficultés pour gagner de nouveaux clients.

La société mère poursuit et amplifie ses actions vis-à-vis des filiales du groupe.

3° Facteurs de risques

3.1 Risques encourus en cas de variation des taux d'intérêt et des taux de change

Notre groupe n'est pas concerné par ces risques car il commerce dans la zone SEPA (zone euros).

3.2 Risques de liquidité

Celui-ci est faible avec des risques clients bien appréhendés et assurés, les lignes de découvert autorisées ne sont pas utilisées à la date de ce jour.

Au 30 septembre 2023, le groupe dispose :

- d'une gestion de trésorerie,
- de lignes de crédit ouvertes : cf. mention de la ligne de découvert ci-dessus,
- au 30 septembre 2023, nos ratios d'endettement sont les suivants :

  - Le groupe à un taux d'endettement net de 229%, c'est-à-dire que l'endettement financier net (emprunts, concours bancaires, avances de trésorerie...) représente 229 % des capitaux propres de l'exercice (contre 316% au 30 septembre 2022), ce taux peut paraître particulièrement important mais :
    - il est inférieur à la moyenne des entreprises exerçant les mêmes activités ;
    - il est à atténuer au regard de la valeur du matériel financé, lequel s'élève au 30 septembre 2023 à la somme nette comptable de 40 903 K€ pour un montant de dettes de 58 165 K€, soit un taux de 118%de dette par rapport à la valeur nette comptable du matériel laquelle ne tient pas compte des plus-values latentes.

3.3 Risques de non-paiement des clients

Le chiffre d'affaires du groupe est très éclaté avec une absence de dépendance commerciale vis-à-vis d'un client significatif puisqu'aucun client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires hors taxes (à l'exception d'un client qui représente environ 15% du chiffre d'affaires, lequel client est une société du CAC 40 à la bourse de Paris). En conséquence, aucun risque de non-paiement significatif n'a été identifié.

3.4 Risques sur les actifs incorporels

Les « goodwill » représentent la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels. Si lors de l'acquisition il existe

une limite prévisible à leurs durées d'utilisation, les goodwill sont amortis linéairement sur cette durée.

La société FINANCIERE C.V.L. va désormais procéder à un test de dépréciation des fonds de commerce de chacune de ses filiales puis les titres de participation seront à leur tour valorisés.

3.5 Risques juridiques

La totalité du chiffre d'affaires réalisée par les filiales du groupe FINANCIERE C.V.L. est soumise à une obligation de résultat.

Dans le cadre de ses activités, le groupe FINANCIERE C.V.L. est partie à un certain nombre de procédures principalement dans les domaines social, commercial et fiscal. Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Les provisions sont détaillées par nature, montant et échéances prévisibles dans l'annexe des comptes consolidés.

A l'exception des risques provisionnés, il n'existe pas d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrages, y compris toute procédure dont le groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou d'ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité d'une filiale et/ou du groupe.

3.6 Risques liés aux opérations de croissance externe

Les opérations de croissance externe impliquent les risques principaux suivants :

- mauvaise évaluation des synergies et de la rentabilité attendues,
- difficultés dans la mise en œuvre de l'intégration des activités ou des sociétés acquises,
- départ de certains salariés ou clients clés,
- accroissement de l'endettement limitant les possibilités de financement externe.

Une mauvaise appréhension desdits risques et par conséquent des bénéfices attendus des cibles aura nécessairement un impact négatif sur les résultats financiers, la situation financière et les perspectives du groupe.

Afin de limiter les risques, le groupe FINANCIERE C.V.L. procède à des acquisitions sur des cibles de mêmes métiers que ceux exercés dans le groupe.

Dès la décision d'investissement prise, le groupe FINANCIERE C.V.L. élabore un programme d'intégration et met en place les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

3.7 Risques liés à l'activité

Ils sont de deux ordres :

- l'évolution du prix des matières premières et des carburants,
- l'augmentation des taux d'intérêts bancaires qui peuvent limiter le lancement des projets pour nos clients, et donc notre activité.

3.8 Gestion du personnel

L'effectif moyen interne est de 411 employés (contre 383 au 30 septembre 2022).

Le groupe travaille avec une convention collective principale, celle du bâtiment et des travaux publics, seule la société Automobiles Business Management travaille avec une autre convention collective.

3.9 Assurances

La politique d'assurance du groupe est associée à une démarche forte de prévention et de protection contre les risques. L'ensemble des sociétés du groupe est assuré auprès de compagnies d'assurance de 1er rang pour l'ensemble des risques majeurs qui pourraient affecter significativement son activité, ses résultats ou son patrimoine.

Sont principalement assurés les risques en matière de :

- dommages environnementaux,
- dommages aux biens et pertes d'exploitation,
- dommages causés aux clients et aux tiers.

La société mère travaille avec un courtier qui gère l'ensemble des structures.

4° Évolution prévisible et perspectives d'avenir

L'activité générale est perturbée sur le premier semestre en raison d'une météorologie pluvieuse entrainant des retards de chantiers et des difficultés à produire correctement.

Sur l'exercice en cours, la société FINANCIERE CVL a fait l'acquisition de 100% du capital :

- de la société RUEZ T.P., suivant acte sous seings privés en date du 21 novembre 2023, qui possède la qualification MASE, laquelle pourra être utile aux autres structures du groupe ;

- de la société ENTREPRISE LATHUILLE FRERES, suivant acte sous seings privés en date du 22 janvier 2024, ouvrant un débouché sur les Aravis permettant aux sociétés du groupe de renforcer leur indépendance par rapport à l'accès aux granulats (matières premières des métiers du BTP) et au béton grâce à la centrale existante.

Le Groupe essaie de se diversifier géographiquement afin d'être moins sensible aux acteurs locaux et métropolitains, avec des activités désormais dans les DOM TOM, notamment en Guyane.
Deux sociétés sont en cours de création en Guyane pour pérenniser la présence du groupe in situ : MITHIEUX GUYANE et ENROBES OUEST GUYANAIS.

Un projet d'association avec un fonds dans les activités de géothermie et d'environnement est également en cours.

5° Evénements importants et significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important et significatif n'est à signaler depuis l'ouverture de l'exercice en cours jusqu'à l'élaboration du présent rapport.

6° Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à un montant total de 33 410 K€ (contre 32 053 K€ pour l'exercice précédent).

Les dettes fournisseurs s'élèvent à un montant total de 12 285 K€ (contre 10 840 K€ pour l'exercice précédent).

Les autres dettes et comptes de régularisation s'élèvent à un montant total de 12 469 K€ (contre 11 465 K€ pour l'exercice précédent).

7° Activités en manière de recherche et de développement

Néant.

8° Modifications apportées aux méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent

Néant.

—

Je vous rappelle enfin que conformément aux dispositions de l'article L 232-23 du Code de commerce, que le présent rapport de gestion du groupe ainsi que les comptes consolidés et le rapport des commissaires aux comptes sur lesdits comptes consolidés seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'ANNECY.

Le président de la SAS FINANCIERE C.V.L.,
Charles ANCELIN

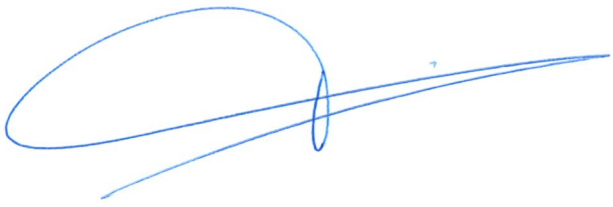

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en K €uros

Pour copie certifiée conforme,
Le président,

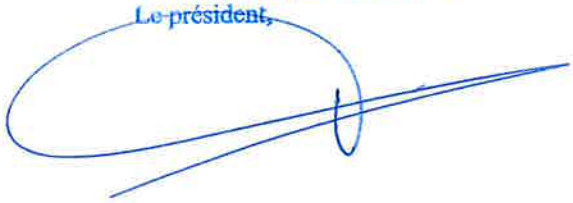

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	10
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	10
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	10
2.	Périmètre	11
2.1.	Organigramme au 30 septembre 2023	11
2.2.	Entités consolidées	11
2.3.	Entités exclues du périmètre de consolidation	11
2.4.	Variations de périmètre	12
2.5.	Sorties de périmètre	12
2.6.	Changements de méthodes de consolidation	12
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	13
3.1.	Référentiel comptable	13
3.2.	Modalités de consolidation	13
3.2.1.	Méthodes de consolidation	13
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	13
3.2.3.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	14
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	14
3.3.1.	Méthodes obligatoires	14
3.3.2.	Application des méthodes optionnelles	14
3.3.3.	Immobilisations incorporelles	14
3.3.3.1.	*Ecarts d'acquisition*	*14*
3.3.3.2.	*Evaluation des immobilisations incorporelles*	*15*
3.3.3.3.	*Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles*	*15*
3.3.4.	Immobilisations corporelles	15
3.3.5.	Contrats de crédit-bail et contrats assimilés	15
3.3.6.	Immobilisations financières	15
3.3.7.	Stocks et travaux en-cours	15
3.3.8.	Créances et dettes	16
3.3.9.	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	16
3.3.10.	Impôts sur les bénéfices	16
3.3.11.	Provisions pour risques et charges	16
3.3.12.	Engagements de retraite et prestations assimilés	16
3.3.13.	Contrats à long terme	16
4.	Notes sur les postes du bilan	17
4.1.	Immobilisations incorporelles	17
4.1.1.	Écarts d'acquisition	17

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

4.2.	Immobilisations corporelles	18
4.3.	Immobilisations financières	19
4.4.	Stocks et en-cours	20
4.5.	Clients et comptes rattachés	20
4.6.	Autres créances et comptes de régularisation	21
4.7.	Dépréciations sur actifs circulants	21
4.8.	Trésorerie active	22
4.9.	Composition du capital social	22
4.10.	Provisions pour risques et charges	22
4.10.1.	Récapitulatif	22
4.10.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	22
4.11.	Emprunts et dettes financières	23
4.11.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	23
4.11.2.	Variation des emprunts et dettes financières	23
4.12.	Fournisseurs et autres dettes	24
5.	Postes du compte de résultat	25
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	25
5.2.	Autres produits d'exploitation	25
5.3.	Achats consommés matières premières et marchandises	26
5.4.	Charges externes	26
5.5.	Charges de personnel	27
5.6.	Dotations aux amortissements et provisions	27
5.7.	Résultat financier	27
5.8.	Résultat exceptionnel	29
6.	Impôt sur les sociétés	30
6.1.	Ventilation de l'imposition différée par nature	30
6.2.	Déficits fiscaux non activés	30
6.3.	Détail des postes d'impôts différés	30
6.4.	Preuve d'impôt	31
7.	Autres informations	32
7.1.	Engagements hors bilan	32
7.2.	Effectif moyen	32

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Comparatif avec les comptes clos au 30 septembre 2022

Le compte de résultat consolidé au 30 septembre 2022 inclut des flux intragroupes qui auraient dû être éliminés dans le cadre de la consolidation.

Après élimination de ces flux intragroupes sur la période comparative, la variation du chiffre d'affaires, des achats consommés et des charges externes entre N et N-1 est la suivante :

		Après correction		
Montants en K€	**2022.09**	**2022.09**	**2023.09**	**Variation**
Chiffre d'affaires	90 429	81 915	85 460	3 546
Achats consommés MP et marchandises	(12 674)	(12 413)	(13 745)	(1 332)
Charges externes	(47 642)	(39 389)	(36 498)	2 891

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine et la situation financière du groupe n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International [Imprimé en France]

2. Périmètre

2.1. Organigramme au 30 septembre 2023

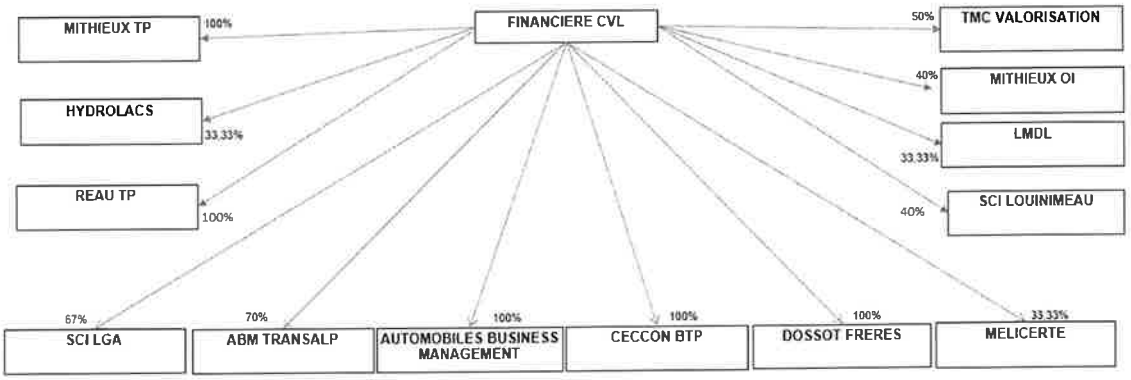

2.2. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	Siège Social	N° Siren	Méthode de consolidation 2023.09	Méthode de consolidation 2022.09	% contrôle 2023.09	% contrôle 2022.09	% intérêt 2023.09	% intérêt 2022.09
SAS FINANCIERE C.V.L	74 600 ANNECY	832 989 255	Société mère	Société mère	100%	100%	100%	100%
SAS MITHIEUX TP	74 600 ANNECY	326 520 780	IG	IG	100%	100%	100%	100%
SCI LGA	74 370 ANNECY	879 242 071	IG	IG	66,67%	66,67%	66,67%	66,67%
SAS ABM TRANS'ALP	74 600 ANNECY	481 760 171	IG	IG	70%	70%	70%	70%
SAS AUTOMOBILES BUSINESS MANAGEMENT	74 600 ANNECY	853 602 563	IG	IG	100%	100%	100%	100%
SAS CECCON BTP	74 000 ANNECY	518 989 678	IG	IG	100%	100%	100%	100%
SAS DOSSOT FRERES	10260 VIREY-SOUS-BAR	418 764 031	IG	IG	100%	100%	100%	100%
SAS MITHIEUX OI	97410 SAINT PIERRE	917 582 470	IG	NA	40%	NA	40%	NA

2.3. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les entités non consolidées sont les suivantes :

Sociétés	Siège Social	N° Siren	% contrôle 2023.09	% contrôle 2022.09	% intérêt 2023.09	% intérêt 2022.09
SAS HYDROLACS	74370 ANNECY	877 908 095	33%	33%	33%	33%
SAS TMC VALORISATION	74350 VILLY-LE-PELLOUX	917 703 985	50%	50%	50%	50%
SCI MELICERTE	74 600 ANNECY	907 612 410	33%	33%	33%	33%
SAS LMDL	73420 VIVIERS-DU-LAC	911 991 388	33%	33%	33%	33%
SAS REAUT TP	10250 COURTERON	977 933 357	100%	NA	100%	NA
SCI LOUINIMAU	74 370 ANNECY	922 437 694	40%	NA	40%	NA

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

« 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. |Imprimé en France|.

2.4. Variations de périmètre

Entrée dans le périmètre de consolidation de la société Mithieux OI (intégration globale).

2.5. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

2.6. Changements de méthodes de consolidation

Aucun changement de méthode comptable n'a eu lieu au cours de l'exercice.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Le groupe applique sur l'exercice clos le 30 septembre 2023 le règlement ANC n°2020-01 relatifs aux comptes consolidés.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2023. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe Financière C.V.L assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe Financière C.V.L exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 2.3 "liste des sociétés non consolidées").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

3.2.3. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 30 septembre 2023, d'une durée de 12 mois.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

3.3.1. Méthodes obligatoires

Les méthodes obligatoires sont les suivantes :

Application des méthodes obligatoires	OUI-N/A	Note
Comptabilisation au bilan preneur contrats crédit-bail et assimilés	Oui	3.3.5
Etalement frais émission, prime émission et prime remboursement approprié aux modalités de remboursement	N/A	N/A
Frais constitution, de transformation, 1er établissement, en charges	N/A	N/A
Activation des frais de développement	N/A	N/A
Frais création site internet activés	N/A	N/A
Activation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à acquisition actif	N/A	N/A
Comptabilisation en capitaux propres d'emprunts non remboursables	N/A	N/A
Réévaluation immobilisations corporelles et financières	N/A	N/A
Evaluation catégorie éléments fongibles actif circulant : premier bien sorti /dernier bien entré	N/A	N/A

3.3.2. Application des méthodes optionnelles

L'application des méthodes optionnelles du règlement ANC n°2020-01 est la suivante :

Application des méthodes optionnelles	OUI NON-N/A	Note
Provision engagements en matière de pensions, compléments de retraite, indemnités et allocations en raison départ retraite	OUI	3.3.12

3.3.3. Immobilisations incorporelles

3.3.3.1. Ecarts d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement n° 2020-01, *§231-10 Période d'évaluation*, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.3.3.2. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.3.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	1 à 3 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

3.3.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Installation techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	1 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier Linéaire	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.5. Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

La durée d'amortissement du matériel financé en leasings, essentiellement constitué par des pelles, a été fixée à 10 ans, correspondant à la durée d'utilité prévue par le groupe, étant précisé que des ventes peuvent intervenir en sortie de financement. Le résultat de cession de ces actifs est enregistré en résultat exceptionnel.

3.3.6. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.7. Stocks et travaux en-cours

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

3.3.8. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.9. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.10. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC 2020.01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.3.11. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels.

3.3.12. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision n'est pas comptabilisée dans les comptes sociaux. Elle fait donc l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.13. Contrats à long terme

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Montants en K€	2022.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	2023.09
Ecart acquisition positif	-	-	-	-	-	-
Conces.. brevets & licences	218	11	(4)	-	-	225
Autres immob.incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles - brut	**218**	**11**	**(4)**	**-**	**-**	**225**
Amort.écarts acquisition	-	-	-	-	-	-
Prov.écarts acquisition	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. conces.. brev.& lic.	(207)	(10)	4	-	-	(213)
Amort./déprec. autres immob.incorp.	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	**(207)**	**(10)**	**4**	**-**	**-**	**(213)**
Ecart acquisition positif	-	-	-	-	-	-
Conces.. brevets & licences	11	1	(0)	-	-	12
Autres immob.incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles - net	**11**	**1**	**(0)**	**-**	**-**	**13**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

4.1.1. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Tout comme au 30 septembre 2022, aucun écart d'acquisition positif figure dans les comptes consolidés au 30 septembre 2023.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adherents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée par la direction. Cette durée a été fixée à deux ans pour l'ensemble des acquisitions réalisées par le groupe.

4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

Immobilisations corporelles

Montants en K€	2022.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2023.09
Terrains	2 037	-	-	-	-	-	2 037
Constructions	1 952	-	(3)	-	-	-	1 949
Agencts constructions sol d'autrui	352	244	-	-	-	-	596
Install.& mat.indust.	10 800	3 203	(1 489)	-	-	790	13 304
Install.& mat.indust. - CB LLD	33 452	7 932	(233)	-	-	-	41 151
Autres immob.corporelles	10 802	1 076	(1 025)	-	-	293	11 146
Autres immob.corporelles - CB LLD	3 434	348	(59)	-	-	-	3 723
Immob.corporelles en cours	136	-	-	(136)	-	-	-
Immobilisations corporelles - brut	**62 965**	**12 803**	**(2 809)**	**(136)**	**-**	**1 083**	**73 906**
Amort./déprec. constructions	(298)	(97)	5	-	-	-	(390)
Amort./déprec. constructions sur sol d'	(24)	(27)	-	-	-	-	(50)
Amort./déprec. matériels & équip.	(6 949)	(1 436)	693	-	-	(178)	(7 871)
Amort.matériels & équip. - CB LLD	(9 145)	(3 735)	210	-	-	-	(12 670)
Amort./déprec. autres immo.corp.	(6 894)	(1 512)	899	-	-	(48)	(7 555)
Amort.autres immob.corp. - CB LLD	(2 690)	(303)	102	-	-	-	(2 890)
Amortissements & Dépréciations	**(27 576)**	**(7 109)**	**1 909**	**-**	**-**	**(226)**	**(33 002)**
Terrains	461	-	-	-	-	-	461
Constructions	1 653	(97)	2	-	-	-	1 559
Constructions sur sol d'autrui	(24)	(27)	-	-	-	-	(50)
Agencts constructions sol d'autrui	352	244	-	-	-	-	596
Install.& mat.indust.	3 851	1 767	(796)	-	-	612	5 433
Install.& mat.indust. - CB LLD	24 307	4 197	(23)	-	-	-	28 481
Autres immob.corporelles	3 908	(436)	(127)	-	-	245	3 591
Autres immob.corporelles - CB LLD	744	45	44	-	-	-	832
Immob.corporelles en cours	136	-	-	(136)	-	-	-
Immobilisations corporelles - net	**35 389**	**5 694**	**(900)**	**(136)**	**-**	**857**	**40 903**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

4.3. Immobilisations financières

Immobilisations financières

Montants en K€	2022.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	2023.09
Participations financières	71	11	(3)	(4)	-	76
Créances rattach.particip.	932	765	(8)	-	-	1 689
Dépôts et cautionnements versés	253	-	(7)	-	-	247
Immobilisations financières - brut	**1 256**	**776**	**(18)**	**(4)**	**-**	**2 012**
Prov.participations financières	-	-	-	-	-	-
Prov.créances rattach.part.	-	-	-	-	-	-
Prov. dépôts et caution. Versés	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Participations financières	71	11	(3)	(4)	-	76
Créances rattach.particip.	932	765	(8)	-	-	1 689
Dépôts et cautionnements versés	253	-	(7)	-	-	247
Immobilisations financières - net	**1 256**	**776**	**(18)**	**(4)**	**-**	**2 012**

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International [Imprimé en France]

4.4. Stocks et en-cours

Stocks

Montants en K€	2022.09	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ change	2023.09
Stock mat.premières & fournitures	67	(66)	-	-	-	1
Stock autres approvis.	46	(15)	-	-	-	31
Stock en-cours product.biens	103	(46)	-	-	-	57
Stock en-cours product.serv.	-	-	-	-	-	-
Stock pdts interm.& finis	-	-	-	-	-	-
Stock marchandises	-	-	-	-	-	-
Stocks - brut	**216**	**(128)**	**-**	**-**	**-**	**88**
Prov.stock mat.prem.& fourn.	-	-	-	-	-	-
Prov.stock autres approvis.	-	-	-	-	-	-
Prov.stock en-crs prod.biens	-	-	-	-	-	-
Prov.stock en-crs prod.serv.	-	-	-	-	-	-
Prov.stock pdts interm.& finis	-	-	-	-	-	-
Prov.stock marchandises	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Stock mat.premières & fournitures	67	(66)	-	-	-	1
Stock autres approvis.	46	(15)	-	-	-	31
Stock en-cours product.biens	103	(46)	-	-	-	57
Stock en-cours product.serv.	-	-	-	-	-	-
Stock pdts interm.& finis	-	-	-	-	-	-
Stock marchandises	-	-	-	-	-	-
Stocks - net	**216**	**(128)**	**-**	**-**	**-**	**88**

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode : FIFO «Premier entré, Premier sorti».

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et l'ensemble des charges directes. Ces coûts sont majorés d'une quote-part des charges indirectes de l'entreprise.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

4.5. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

Créances clients - échéances

Montants en K€	2022.09	2023.09	Brut	< 1 an	> 1 an	Dép.
Créances clients & cptes rattachés	19 208	21 334	21 355	21 355	-	(21)
Total créances clients	**19 208**	**21 334**	**21 355**	**21 355**	**-**	**(21)**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

4.6. Autres créances et comptes de régularisation

Autres créances - échéances

Montants en K€	2022.09	2023.09	Brut	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Dép.
Avances et acptes versés / commande	21	-	-	-	-	-	-
Actifs d'impôt différé	0	0	0	0	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	9	72	72	72	-	-	-
Créance d'impôt exigible	26	12	12	12	-	-	-
Cptes courants débiteurs	-	-	-	-	-	-	-
Autres créances d'exploitation	1 209	1 472	1 472	1 472	-	-	-
Divers - Produits à recevoir	163	156	156	156	-	-	-
Comptes de liaison (CT) et divers	-	-	-	-	-	-	-
Charges constatées d'avances	462	435	435	435	-	-	-
Comptes de régularisation actif	-	-	-	-	-	-	-
Total autres créances	**1 892**	**2 146**	**2 146**	**2 146**	**-**	**-**	**-**

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Dépréciation actif circulant

Montants en K€	2022.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	2023.09
Prov.créances clts & cpt.ratt.	(21)	(1)	1	-	-	(21)
Total dépréciation actif circulant	**(21)**	**(1)**	**1**	**-**	**-**	**(21)**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

4.8. Trésorerie active

Disponibilités et VMP

Montants en K€	2022.09	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2023.09
Valeurs mob. - autres titres	220	200	-	-	-	-	-	420
Disponibilités	7 841	(232)	-	-	-	-	100	7 708
Intérêts courus/cptes financ.	11	18	-	-	-	-	-	29
Disponibilités et VMP - brut	**8 071**	**(14)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**100**	**8 157**
Prov.val.mob. - autres titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Valeurs mob. - autres titres	220	200	-	-	-	-	-	420
Disponibilités	7 841	(232)	-	-	-	-	100	7 708
Intérêts courus/cptes financ.	11	18	-	-	-	-	-	29
Disponibilités et VMP - net	**8 071**	**(14)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**100**	**8 157**

4.9. Composition du capital social

Au 30 septembre 2023, le capital social se compose de 500 000 actions d'une valeur nominale de 1 €uros.

4.10. Provisions pour risques et charges

4.10.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions pour risques et charges

Montants en K€	2022.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	(Dim.) nn utilisée	Autres variations	2023.09
Provisions pour pensions et retraites	139	-	(20)	-	-	119
Provisions pour risques	822	850	-	-	-	1 672
Autres provisions pour charges	-	93	-	-	-	93
Ecart d'acquisition négatif	584	-	(584)	-	-	-
Total valeur brutes	**1 545**	**943**	**(604)**	**-**	**-**	**1 884**

Les provisions pour risques se composent à hauteur de 1 352 k€ des remises en état d'infrastructures pour des clients.

4.10.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 64 ans (contre 65 ans en N-1)
- Turn-over : faible

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. |Imprimé en France|

- Taux actualisation : 4,29 % (contre 3,90 % en N-1)
- Taux augmentation salaires : 2,5 % (contre 1,5 % en N-1)
- Convention collective : convention propre à chaque entité

4.11. Emprunts et dettes financières

4.11.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Emprunts et dettes financières - échéances

Montants en K€	2022.09	2023.09	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements	13 867	13 529	4 085	8 148	1 296
Dettes de location - financement	18 173	19 864	6 473	13 343	49
Emprunts auprès des éts de crédits	**32 040**	**33 393**	**10 558**	**21 490**	**1 345**
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes financièr	**13**	**13**	**13**	**-**	**-**
Soldes créditeurs de banque	-	4	4	-	-
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts cou	**-**	**4**	**4**	**-**	**-**
Total emprunts et dettes financière	**32 053**	**33 410**	**10 575**	**21 490**	**1 345**

4.11.2. Variation des emprunts et dettes financières

Emprunts et dettes financières

Montants en K€	2022.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2023.09
Emprunts auprès des établissements	13 867	2 206	(3 769)	-	-	-	1 225	13 529
Dettes de location - financement	18 173	8 280	(6 589)	-	-	-	-	19 864
Emprunts auprès des éts de crédits	**32 040**	**10 486**	**(10 357)**	**-**	**-**	**-**	**1 225**	**33 393**
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes financièr	**13**	**3**	**(3)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**13**
Soldes créditeurs de banque	-	-	-	4	-	-	-	4
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts cou	**-**	**-**	**-**	**4**	**-**	**-**	**-**	**4**
Total emprunts et dettes financière	**32 053**	**10 488**	**(10 360)**	**4**	**-**	**-**	**1 225**	**33 410**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adherents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

4.12. Fournisseurs et autres dettes

Fournisseurs - échéances

Montants en K€	2022.09	2023.09	< 1 an	> 1 an
Dettes fournisseurs	10 840	12 285	12 285	-
Total fournisseurs	**10 840**	**12 285**	**12 285**	**-**

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Autres dettes

Montants en K€	2022.09	2023.09
Dettes sur immobilisations	3	23
Avances et acomptes reçus sur comm	85	83
Dettes fiscales diverses et sociales	7 509	8 487
Comptes-courants créditeurs	419	400
Dettes diverses	21	37
Impôt différés Passifs	1 376	1 978
Comptes de régularisation passif	2 051	1 461
Aut. dettes et comptes de régul.	**11 465**	**12 469**

L'ensemble des dettes est d'échéance inférieure à un an à l'exception des impôts différés passifs dont le reversement est pour l'essentiel à plus d'un an (cf. note 6.3 Détail des postes d'impôts différés).

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires

Montants en K€	2022.09	2022.09 Après correction *	2023.09
Ventes	266	266	75
Travaux	88 800	80 368	83 532
Etudes	-		-
Prestations de services	798	798	1 080
Ventes de marchandises	397	397	490
Produits accessoires	212	130	283
RRR accordés	(44)	(44)	-
Total chiffre d'affaires	**90 429**	**81 915**	**85 460**

* cf : explications dans le paragraphe « 1.1. Faits majeurs de l'exercice ».

5.2. Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation

Montants en K€	2022.09	2023.09
Autres Produits	80	85
Production Stockée	(23)	(46)
Production immobilisée	-	35
Subventions d'exploitation	14	30
Reprises d'amortissements et provisions	108	21
Transfert de charges	1 235	703
Total autres produits d'exploitation	**1 415**	**827**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. |Imprimé en France|

5.3. Achats consommés matières premières et marchandises

Achats consommés

Montants en K€	2022.09	Après correction * 2022.09	2023.09
Achats consommés matières premières et marchandises	(265)	(260)	(282)
Variation de stocks Marchandises	-		-
Achats de MP et autres approvisionnements	(12 392)	(12 135)	(13 381)
Variation de stocks MP et autres approv	(18)	(18)	(81)
Total achats consommés	**(12 674)**	**(12 413)**	**(13 745)**

* cf : explications dans le paragraphe « 1.1. Faits majeurs de l'exercice ».

5.4. Charges externes

Charges externes

Montants en K€	2022.09	Après correction * 2022.09	2023.09
Achats de sous-traitance	(14 311)	(11 448)	(8 543)
Achats n.stockés mat.& fourn.	(7 881)	(7 845)	(7 588)
Autres services exterieurs	-	-	-
Sous-traitance	(285)	(285)	(278)
Loyer/crédit-bail mob.	2 387	2 387	2 578
Loyer/crédit-bail immob.	(2 322)	(2 322)	(2 578)
Location	(14 497)	(9 652)	(8 706)
Charges locatives	(25)	(25)	(16)
Entretien et réparations	(3 506)	(2 999)	(3 461)
Primes d'assurance	(1 004)	(1 004)	(1 040)
Etudes et recherches	-	-	-
Divers services extérieurs	(12)	(12)	(7)
Personnel intérimaire	(2 754)	(2 754)	(2 247)
Personnel extérieur	(141)	(141)	(299)
Honoraires	(431)	(427)	(509)
Publicité. relations publiques	(27)	(27)	(539)
Transports	(23)	(23)	(59)
Déplacemt. missions. récept.	(2 469)	(2 469)	(2 849)
Postes et telecoms	(113)	(113)	(142)
Services bancaires & ass.	(130)	(130)	(128)
Divers autres services ext.	(98)	(98)	(88)
Total charges externes	**(47 642)**	**(39 389)**	**(36 498)**

* cf : explications dans le paragraphe « 1.1. Faits majeurs de l'exercice ».

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

5.5. Charges de personnel

Charges de personnel

Montants en K€	2022.09	2023.09
Rémunération du personnel	(13 319)	(14 311)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(7 390)	(7 662)
Autres charges sociales	(61)	(40)
Autres charges de personnel	(133)	(166)
CICE	-	-
Participation des salariés	(135)	(350)
Total charges de personnel	**(21 038)**	**(22 528)**

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Amt et prov d'exploitation

Montants en K€	2022.09	2023.09
Dot.amort.immobilisations	(2 894)	(3 305)
Dot.amort.immos CB et LLD	(3 666)	(3 991)
Dotations aux amt. d'exp.	**(6 560)**	**(7 296)**
Dot.prov.risques & charges d'exploitation	-	(943)
Dot.prov.actif circulant	(7)	(1)
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	**(7)**	**(944)**
Dotations aux amt. et aux prov.	**(6 567)**	**(8 240)**

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

Résultat financier

Montants en K€	2022.09	2023.09
Produits de participations	43	71
Autres Intérêts et Produits assimilés	16	137
Produits financiers	**58**	**208**
Intérêts et charges assimilées	(436)	(711)
Différences négatives de change	(1)	(1)
Autres charges financières	-	-
Charges financières	**(438)**	**(712)**
Résultat financier	**(379)**	**(504)**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Résultat exceptionnel

Montants en K€	2022.09	2023.09
Produits except° sur op. de gestion	1 642	1 907
Produits except° sur op en capital	72	-
Reprises de provisions & transfert de ch.	-	-
Total des produits exceptionnels	**1 714**	**1 907**
Charges except° sur op. de gestion	(2 480)	(1 025)
Dotations except° aux amort. & provisions	(23)	(2)
Total des charges exceptionnelles	**(2 503)**	**(1 027)**
Résultat exceptionnel	**(789)**	**880**

Le résultat exceptionnel se compose essentiellement de la valeur nette des immobilisations cédées ainsi que des produits sur cessions d'immobilisations.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Ventilation de l'imposition différée par nature

Détail charge d'impôt

Montants en K€	2022.09	2023.09
Impôt sur les sociétés	(209)	(510)
Impôts différés	(335)	(602)
Impôt sur les résultats	**(544)**	**(1 112)**

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Absence de pertes fiscales reportables non activées.

6.3. Détail des postes d'impôts différés

Impôts différés

Montants en K€	2022.09	2023.09
Impôts différés actifs	0	0
Impôts différés passifs	(1 376)	(1 978)
Solde net d'impôt différés	**(1 376)**	**(1 978)**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

Impôt différé actif	2022.09	Impact réserves	Impact résultat	Autres variations	2023.09
Organic	11		- 0		11
Participation	34		54		87
Indemnités de départ à la retrait	35		- 5		30
Marges sur stocks	-		-		-
Frais d'acquisition	-		-		-
Déficits activés	264		- 7		257
Provision congés payés	-		-		-
Effort construction	-		-		-
Compensation IDA/IDP	- 343		- 41	-	385
Total					

Impôt différé passif	2022.09	Impact réserves	Impact résultat	Autres variations	2023.09
Leasings	- 1 719		- 643	-	2 362
Provisions réglementées	-				-
Ecart d'évaluation	-				-
homogénéisation	-				-
Compensation IDA/IDP	343		41		385
Total	**(1 376)**		**(602)**		**(1 978)**

Impact sur les réserves consolidées	
Impact sur le résultat consolidé	**(602)**

6.4. Preuve d'impôt

Montants en K€		**2023.09**
Résultat net de l'ensemble consolidé		4 511
Résultat net des entreprises intégrées		**4 511**
Impôt sur les résultats	**(1)**	(1 112)
Résultat net avant impôts		5 623
Impôt théorique au taux en vigueur, 25%	**(2)**	(1 406)
Différence d'impôt (1) - (2)		**294**

	Charges	**Produits**
Différences permanentes social		130
Différences permanentes consoliation		140
Utilisation déficits non activésé précédemment		
ID non activés s/ déficits de l'exercice		
Crédits d''impôts		14
Différence de taux d'impôt social		10
Total	-	**294**
Différence nette		**294**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

Engagements hors bilan

Montants en K€	2022.09	2023.09
Nantissement	5 270	4 414
Gage sur véhicules	1 602	1 049
Autres engagements	-	-
Engagements donnés	**6 872**	**5 462**
Avals. cautions. garanties de marché	3 196	3 832
Autres engagements	-	-
Engagements reçus	**3 196**	**3 832**

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit:

Effectif moyen

Montants en K€	2022.09	2023.09
Cadres	29	32
Employés	142	167
Ouvriers	212	212
Effectif moyen interne	**383**	**411**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International [Imprimé en France]

CONSULT'EC AUDIT
2, rue Jules Eming Zingg
25409 EXINCOURT

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Besançon-Dijon

In Extenso Mont-Blanc
390 rue des Peupliers
Zone Ecotec
74460 MARNAZ

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Dauphiné-Savoie

FINANCIERE CVL

Société par Actions Simplifiée

3 rue des Frères Montgolfier
74600 SEYNOD

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 septembre 2023

A Exincourt et Marnaz, Le 15 Mars 2024

FINANCIERE CVL

Société par Actions Simplifiée

3 rue des Frères Montgolfier
74600 SEYNOD

_____

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 septembre 2023

_____

A l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société FINANCIERE CVL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FINANCIERE CVL relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé au paragraphe 1.1 faits majeurs de l'exercice de l'annexe des comptes consolidés concernant la présentation proforma des comptes impactés suite à la non-élimination des flux intragroupes en 2022.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Le paragraphe 2 « Périmètre » en annexe des comptes consolidés expose le périmètre de consolidation et les éléments qui ont été pris en compte pour déterminer la méthode de consolidation de chacune des sociétés du groupe tels que décrits dans les notes « Entités consolidées » et « Variation de périmètre ». Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes, leur correcte application et leur concordance avec l'information fournie dans les notes aux états financiers.

Le paragraphe 3.3.5 « Contrat de crédit-bail et contrats assimilés » en annexe des comptes consolidés expose les méthodes comptables relatives à la comptabilisation de ces contrats de crédit-bail. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes, leur correcte application et leur concordance avec l'information fournie dans les notes aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

  Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Exincourt et Marnaz, Le 15 mars 2024

Les commissaires aux comptes

IN EXTENSO MONT-BLANC

Marylène PALETTE
Associée

Marylène PALETTE

Certified by yousign

Signé le 15-03-2024

CONSULT'EC

Brice TROUILLET
Associé

Brice TROUILLET

Certified by yousign

Signé le 15-03-2024

Financière C.V.L

Comptes consolidés
Exercice clos le
30/09/2023

Ce document contient 32 pages

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Sommaire général

Bilan consolidé 3

Compte de résultat consolidé 4

Tableau des flux de trésorerie 5

Variation des capitaux propres consolidés 6

Annexe aux comptes consolidés 7

Tous les montants sont exprimés en K €uros

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Bilan consolidé

Actif

Montants en K€	Note n°	2022.09	2023.09
Immobilisations incorporelles	4.1	11	13
- Dont écarts d'acquisition		-	-
Immobilisations corporelles	4.2	35 389	40 903
Immobilisations financières	4.3	1 256	2 012
Compte de liaison LT		-	-
Total actif Immobilisé		**36 656**	**42 927**
Stocks et en-cours	4.4	216	88
Créances clients et comptes rattachés	4.5	19 208	21 334
Autres créances et comptes de régularisation	4.6	1 894	2 146
Disponibilités et VMP	4.8	8 071	8 157
Total actif circulant		**29 389**	**31 726**
Total actif		**66 046**	**74 653**

Passif

Montants en K€	Note n°	2022.09	2023.09
Capital	4.9	500	500
Réserves consolidées		6 537	8 835
Résultat de l'exercice		2 322	4 092
Subventions		-	-
Capitaux propres part du groupe		**9 359**	**13 428**
Intérêts minoritaires		784	1 177
Capitaux propres totaux		**10 143**	**14 604**
Ecart d'acquisition négatif		584	-
Provisions pour risques et charges		961	1 884
Provisions	**4.10**	**1 545**	**1 884**
Emprunts et dettes financières	4.11	32 053	33 410
Dettes fournisseurs	4.12	10 840	12 285
Autres dettes et comptes de régularisation	4.12	11 465	12 469
Total des dettes		**54 358**	**58 165**
Total passif		**66 046**	**74 653**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat

Montants en K€	Note n°	2022.09	2023.09
Chiffre d'affaires	5.1	90 111	85 460
Autres produits d'exploitation	5.2	1 415	827
Total des produits d'exploitation		**91 525**	**86 287**
Achats consommés MP et marchandises	5.3	(12 674)	(13 745)
Charges externes		(47 642)	(36 498)
Charges de personnel	5.4	(21 038)	(22 528)
Impôts et taxes		(591)	(550)
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.5	(6 567)	(8 240)
Autres charges d'exploitation		(203)	(64)
Compte de liaison d'exploitation		-	-
Total charges d'exploitation		**(88 715)**	**(81 625)**
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**2 811**	**4 662**
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition		887	584
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**3 698**	**5 246**
Produits financiers		58	208
Charges financières		(438)	(712)
Résultat financier	**5.7**	**(379)**	**(504)**
Charges et produits exceptionnels	5.8	(471)	880
Impôt sur les résultats	6	(544)	(1 112)
Résultat net des entreprises intégrées		**2 304**	**4 511**
Résultat net de l'ensemble consolidé		**2 304**	**4 511**
Intérêts minoritaires		(17)	418
Résultat net (part du groupe)		**2 322**	**4 092**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie

Montants en K€	Note n°	2022.09	2023.09
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES		**2 304**	**4 511**
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie		-	-
Dérive de résultat + Résultat de dilution			
Dotations et reprises sur amortissements et provisions		5 564	7 458
Plus et moins values de cession		320	(867)
- Impôts différés		335	602
Variations nettes des intérêts courus		(2)	(0)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		**8 522**	**11 703**
Dividendes reçus des MEE		-	-
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		**1 647**	**(109)**
Flux net de trésorerie lié à l'activité		**10 169**	**11 594**
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)		(3 841)	(5 290)
Cessions, réductions d'immobilisations		1 979	1 828
Incidences des variations de périmètre s/tréso.		-	100
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		**(1 862)**	**(3 362)**
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes et acomptes sur dividendes HOL		-	-
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires		-	-
Augmentation (réductions) de capital		-	-
Subventions d'investissements reçus		-	-
Emission d'emprunt		2 634	2 206
Remboursements d'emprunts		(9 029)	(10 357)
Frais d'émission d'emprunts		-	-
Comptes Courants financiers		-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		**(6 394)**	**(8 151)**
Variation de conversion (D)		-	-
Actifs-passifs destinés à la vente & Flux de reclassement		-	-
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE		**1 913**	**81**
Trésorerie d'ouverture		**6 158**	**8 071**
Disponibilités et VMP		8 071	8 157
Découverts bancaires		-	4
Trésorerie de clôture		**8 071**	**8 153**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Variation des capitaux propres consolidés

Tableau de variation des capitaux propres

Montants en K€	Part du groupe	Intérêts minoritaires	CAPITAUX PROPRES
Situation 2021.09	**7 037**	**(12)**	**7 025**
Affectation Résultat	-	-	-
Dividendes	-	-	-
Variation de périmètre	-	814	-
Ecart de conversion	-	-	-
Résultat période	2 322	(17)	2 304
Autres mouvements	-	-	-
Situation 2022.09	**9 359**	**784**	**10 143**
Affectation Résultat	-	-	-
Dividendes	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-
Résultat période	4 092	418	4 511
Autres mouvements	(24)	(27)	(50)
Situation 2023.09	**13 428**	**1 177**	**14 604**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en K €uros

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	10
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	10
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	10
2.	Périmètre	11
2.1.	Organigramme au 30 septembre 2023	11
2.2.	Entités consolidées	11
2.3.	Entités exclues du périmètre de consolidation	11
2.4.	Variations de périmètre	12
2.5.	Sorties de périmètre	12
2.6.	Changements de méthodes de consolidation	12
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	13
3.1.	Référentiel comptable	13
3.2.	Modalités de consolidation	13
3.2.1.	Méthodes de consolidation	13
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	13
3.2.3.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	14
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	14
3.3.1.	Méthodes obligatoires	14
3.3.2.	Application des méthodes optionnelles	14
3.3.3.	Immobilisations incorporelles	14
3.3.3.1.	*Ecarts d'acquisition*	*14*
3.3.3.2.	*Evaluation des immobilisations incorporelles*	*15*
3.3.3.3.	*Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles*	*15*
3.3.4.	Immobilisations corporelles	15
3.3.5.	Contrats de crédit-bail et contrats assimilés	15
3.3.6.	Immobilisations financières	15
3.3.7.	Stocks et travaux en-cours	15
3.3.8.	Créances et dettes	16
3.3.9.	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	16
3.3.10.	Impôts sur les bénéfices	16
3.3.11.	Provisions pour risques et charges	16
3.3.12.	Engagements de retraite et prestations assimilés	16
3.3.13.	Contrats à long terme	16
4.	Notes sur les postes du bilan	17
4.1.	Immobilisations incorporelles	17
4.1.1.	Écarts d'acquisition	17

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.2.	Immobilisations corporelles	18
4.3.	Immobilisations financières	19
4.4.	Stocks et en-cours	20
4.5.	Clients et comptes rattachés	20
4.6.	Autres créances et comptes de régularisation	21
4.7.	Dépréciations sur actifs circulants	21
4.8.	Trésorerie active	22
4.9.	Composition du capital social	22
4.10.	Provisions pour risques et charges	22
4.10.1.	Récapitulatif	22
4.10.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	22
4.11.	Emprunts et dettes financières	23
4.11.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	23
4.11.2.	Variation des emprunts et dettes financières	23
4.12.	Fournisseurs et autres dettes	24
5.	**Postes du compte de résultat**	**25**
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	25
5.2.	Autres produits d'exploitation	25
5.3.	Achats consommés matières premières et marchandises	26
5.4.	Charges externes	26
5.5.	Charges de personnel	27
5.6.	Dotations aux amortissements et provisions	27
5.7.	Résultat financier	27
5.8.	Résultat exceptionnel	29
6.	**Impôt sur les sociétés**	**30**
6.1.	Ventilation de l'imposition différée par nature	30
6.2.	Déficits fiscaux non activés	30
6.3.	Détail des postes d'impôts différés	30
6.4.	Preuve d'impôt	31
7.	**Autres informations**	**32**
7.1.	Engagements hors bilan	32
7.2.	Effectif moyen	32

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Comparatif avec les comptes clos au 30 septembre 2022

Le compte de résultat consolidé au 30 septembre 2022 inclut des flux intragroupes qui auraient dû être éliminés dans le cadre de la consolidation.

Après élimination de ces flux intragroupes sur la période comparative, la variation du chiffre d'affaires, des achats consommés et des charges externes entre N et N-1 est la suivante :

		Après correction		
Montants en K€	**2022.09**	**2022.09**	**2023.09**	**Variation**
Chiffre d'affaires	90 111	81 597	85 460	3 864
Achats consommés MP et marchandises	(12 674)	(12 413)	(13 745)	(1 332)
Charges externes	(47 642)	(39 389)	(36 498)	2 891

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine et la situation financière du groupe n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2. Périmètre

2.1. Organigramme au 30 septembre 2023

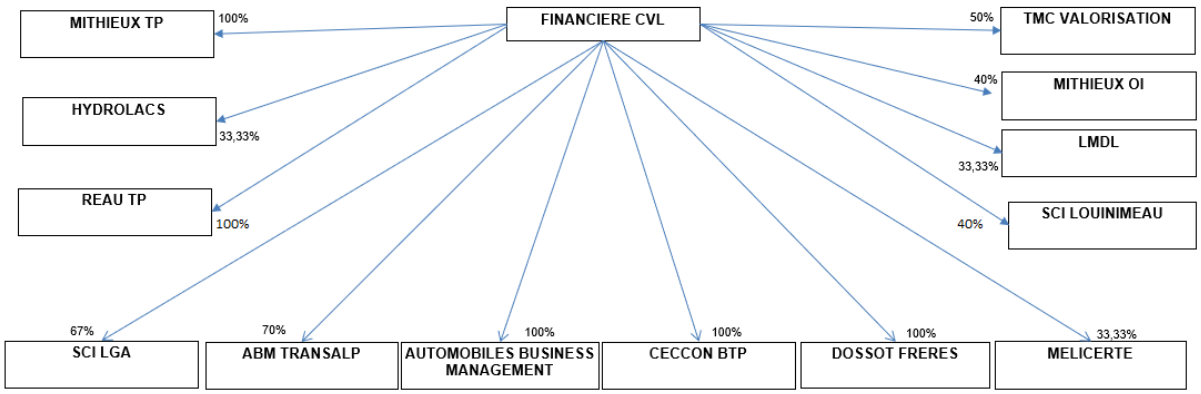

2.2. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	Siège Social	N° Siren	Méthode de consolidation 2023.09	Méthode de consolidation 2022.09	% contrôle 2023.09	% contrôle 2022.09	% intérêt 2023.09	% intérêt 2022.09
SAS FINANCIERE C.V.L	74 600 ANNECY	832 989 255	Société mère	Société mère	100%	100%	100%	100%
SAS MITHIEUX TP	74 600 ANNECY	326 520 780	IG	IG	100%	100%	100%	100%
SCI LGA	74 370 ANNECY	879 242 071	IG	IG	66,67%	66,67%	66,67%	66,67%
SAS ABM TRANS'ALP	74 600 ANNECY	481 760 171	IG	IG	70%	70%	70%	70%
SAS AUTOMOBILES BUSINESS MANAGEMENT	74 600 ANNECY	853 602 563	IG	IG	100%	100%	100%	100%
SAS CECCON BTP	74 000 ANNECY	518 989 678	IG	IG	100%	100%	100%	100%
SAS DOSSOT FRERES	10260 VIREY-SOUS-BAR	418 764 031	IG	IG	100%	100%	100%	100%
SAS MITHIEUX OI	97410 SAINT PIERRE	917 582 470	IG	NA	40%	NA	40%	NA

2.3. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les entités non consolidées sont les suivantes :

Sociétés	Siège Social	N° Siren	% contrôle 2023.09	% contrôle 2022.09	% intérêt 2023.09	% intérêt 2022.09
SAS HYDROLACS	74370 ANNECY	877 908 095	33%	33%	33%	33%
SAS TMC VALORISATION	74350 VILLY-LE-PELLOUX	917 703 985	50%	50%	50%	50%
SCI MELICERTE	74 600 ANNECY	907 612 410	33%	33%	33%	33%
SAS LMDL	73420 VIVIERS-DU-LAC	911 991 388	33%	33%	33%	33%
SAS REAUT TP	10250 COURTERON	977 933 357	100%	NA	100%	NA
SCI LOUINIMAU	74 370 ANNECY	922 437 694	40%	NA	40%	NA

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.4. Variations de périmètre

Entrée dans le périmètre de consolidation de la société Mithieux OI (intégration globale).

2.5. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

2.6. Changements de méthodes de consolidation

Aucun changement de méthode comptable n'a eu lieu au cours de l'exercice.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Le groupe applique sur l'exercice clos le 30 septembre 2023 le règlement ANC n°2020-01 relatifs aux comptes consolidés.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2023. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe Financière C.V.L assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe Financière C.V.L exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 2.3 "liste des sociétés non consolidées").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3.2.3. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 30 septembre 2023, d'une durée de 12 mois.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

3.3.1. Méthodes obligatoires

Les méthodes obligatoires sont les suivantes :

Application des méthodes obligatoires	OUI-N/A	Note
Comptabilisation au bilan preneur contrats crédit-bail et assimilés	Oui	3.3.5
Etalement frais émission, prime émission et prime remboursement approprié aux modalités de remboursement	N/A	N/A
Frais constitution, de transformation, 1er établissement, en charges	N/A	N/A
Activation des frais de développement	N/A	N/A
Frais création site internet activés	N/A	N/A
Activation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à acquisition actif	N/A	N/A

3.3.2. Application des méthodes optionnelles

L'application des méthodes optionnelles du règlement ANC n°2020-01 est la suivante :

Application des méthodes optionnelles	OUI NON-N/A	Note
Provision engagements en matière de pensions, compléments de retraite, indemnités et allocations en raison départ retraite	OUI	3.3.12
Comptabilisation en capitaux propres d'emprunts non remboursables	N/A	N/A
Réévaluation immobilisations corporelles et financières	N/A	N/A
Evaluation catégorie éléments fongibles actif circulant : premier bien sorti /dernier bien entré	N/A	N/A

3.3.3. Immobilisations incorporelles

3.3.3.1. Ecarts d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement n° 2020-01, *§231-10 Période d'évaluation*, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.3.3.2. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.3.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	1 à 3 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

3.3.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Installation techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	1 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier Linéaire	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.5. Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

La durée d'amortissement du matériel financé en leasings, essentiellement constitué par des pelles, a été fixée à 10 ans, correspondant à la durée d'utilité prévue par le groupe, étant précisé que des ventes peuvent intervenir en sortie de financement. Le résultat de cession de ces actifs est enregistré en résultat exceptionnel.

3.3.6. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.7. Stocks et travaux en-cours

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

3.3.8. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.9. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.10. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC 2020.01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.3.11. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels.

3.3.12. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision n'est pas comptabilisée dans les comptes sociaux. Elle fait donc l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.13. Contrats à long terme

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Montants en K€	2022.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	2023.09
Ecart acquisition positif	-	-	-	-	-	-
Conces.. brevets & licences	218	11	(4)	-	-	225
Autres immob.incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles - brut	**218**	**11**	**(4)**	**-**	**-**	**225**
Amort.écarts acquisition	-	-	-	-	-	-
Prov.écarts acquisition	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. conces.. brev.& lic.	(207)	(10)	4	-	-	(213)
Amort./déprec. autres immob.incorp.	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	**(207)**	**(10)**	**4**	**-**	**-**	**(213)**
Ecart acquisition positif	-	-	-	-	-	-
Conces.. brevets & licences	11	1	(0)	-	-	12
Autres immob.incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles - net	**11**	**1**	**(0)**	**-**	**-**	**13**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

4.1.1. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Tout comme au 30 septembre 2022, aucun écart d'acquisition positif figure dans les comptes consolidés au 30 septembre 2023.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée par la direction. Cette durée a été fixée à deux ans pour l'ensemble des acquisitions réalisées par le groupe.

4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

Immobilisations corporelles

Montants en K€	2022.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2023.09
Terrains	2 037	-	-	-	-	-	2 037
Constructions	1 952	-	(3)	-	-	-	1 949
Agencts constructions sol d'autrui	352	244	-	-	-	-	596
Install.& mat.indust.	10 800	3 203	(1 489)	-	-	790	13 304
Install.& mat.indust. - CB LLD	33 452	7 932	(233)	-	-	-	41 151
Autres immob.corporelles	10 802	1 076	(1 025)	-	-	293	11 146
Autres immob.corporelles - CB LLD	3 434	348	(59)	-	-	-	3 723
Immob.corporelles en cours	136	-	-	(136)	-	-	-
Immobilisations corporelles - brut	**62 965**	**12 803**	**(2 809)**	**(136)**	**-**	**1 083**	**73 906**
Amort./déprec. constructions	(298)	(97)	5	-	-	-	(390)
Amort./déprec. constructions sur sol d'	(24)	(27)	-	-	-	-	(50)
Amort./déprec. matériels & équip.	(6 949)	(1 436)	693	-	-	(178)	(7 871)
Amort.matériels & équip. - CB LLD	(9 145)	(3 735)	210	-	-	-	(12 670)
Amort./déprec. autres immo.corp.	(6 894)	(1 512)	899	-	-	(48)	(7 555)
Amort.autres immob.corp. - CB LLD	(2 690)	(303)	102	-	-	-	(2 890)
Amortissements & Dépréciations	**(27 576)**	**(7 109)**	**1 909**	**-**	**-**	**(226)**	**(33 002)**
Terrains	461	-	-	-	-	-	461
Constructions	1 653	(97)	2	-	-	-	1 559
Constructions sur sol d'autrui	(24)	(27)	-	-	-	-	(50)
Agencts constructions sol d'autrui	352	244	-	-	-	-	596
Install.& mat.indust.	3 851	1 767	(796)	-	-	612	5 433
Install.& mat.indust. - CB LLD	24 307	4 197	(23)	-	-	-	28 481
Autres immob.corporelles	3 908	(436)	(127)	-	-	245	3 591
Autres immob.corporelles - CB LLD	744	45	44	-	-	-	832
Immob.corporelles en cours	136	-	-	(136)	-	-	-
Immobilisations corporelles - net	**35 389**	**5 694**	**(900)**	**(136)**	**-**	**857**	**40 903**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.3. Immobilisations financières

Immobilisations financières

Montants en K€	2022.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	2023.09
Participations financières	71	11	(3)	(4)	-	76
Créances rattach.particip.	932	765	(8)	-	-	1 689
Dépôts et cautionnements versés	253	-	(7)	-	-	247
Immobilisations financières - brut	**1 256**	**776**	**(18)**	**(4)**	**-**	**2 012**
Prov.participations financières	-	-	-	-	-	-
Prov.créances rattach.part.	-	-	-	-	-	-
Prov. dépôts et caution. Versés	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Participations financières	71	11	(3)	(4)	-	76
Créances rattach.particip.	932	765	(8)	-	-	1 689
Dépôts et cautionnements versés	253	-	(7)	-	-	247
Immobilisations financières - net	**1 256**	**776**	**(18)**	**(4)**	**-**	**2 012**

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.4. Stocks et en-cours

Stocks

Montants en K€	2022.09	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ change	2023.09
Stock mat.premières & fournitures	67	(66)	-	-	-	1
Stock autres approvis.	46	(15)	-	-	-	31
Stock en-cours product.biens	103	(46)	-	-	-	57
Stock en-cours product.serv.	-	-	-	-	-	-
Stock pdts interm.& finis	-	-	-	-	-	-
Stock marchandises	-	-	-	-	-	-
Stocks - brut	**216**	**(128)**	**-**	**-**	**-**	**88**
Prov.stock mat.prem.& fourn.	-	-	-	-	-	-
Prov.stock autres approvis.	-	-	-	-	-	-
Prov.stock en-crs prod.biens	-	-	-	-	-	-
Prov.stock en-crs prod.serv.	-	-	-	-	-	-
Prov.stock pdts interm.& finis	-	-	-	-	-	-
Prov.stock marchandises	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Stock mat.premières & fournitures	67	(66)	-	-	-	1
Stock autres approvis.	46	(15)	-	-	-	31
Stock en-cours product.biens	103	(46)	-	-	-	57
Stock en-cours product.serv.	-	-	-	-	-	-
Stock pdts interm.& finis	-	-	-	-	-	-
Stock marchandises	-	-	-	-	-	-
Stocks - net	**216**	**(128)**	**-**	**-**	**-**	**88**

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode : FIFO «Premier entré, Premier sorti».

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et l'ensemble des charges directes. Ces coûts sont majorés d'une quote-part des charges indirectes de l'entreprise.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

4.5. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Créances clients - échéances

Montants en K€	2022.09	2023.09	Brut	< 1 an	> 1 an	Dép.
Créances clients & cptes rattachés	19 208	21 334	21 355	21 355	-	(21)
Total créances clients	**19 208**	**21 334**	**21 355**	**21 355**	**-**	**(21)**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

4.6. Autres créances et comptes de régularisation

Autres créances - échéances

Montants en K€	2022.09	2023.09	Brut	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Dép.
Avances et acptes versés / commande	21	-	-	-	-	-	-
Actifs d'impôt différé	0	0	0	0	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	9	72	72	72	-	-	-
Créance d'impôt exigible	26	12	12	12	-	-	-
Cptes courants débiteurs	-	-	-	-	-	-	-
Autres créances d'exploitation	1 209	1 472	1 472	1 472	-	-	-
Divers - Produits à recevoir	163	156	156	156	-	-	-
Comptes de liaison (CT) et divers	-	-	-	-	-	-	-
Charges constatées d'avances	462	435	435	435	-	-	-
Comptes de régularisation actif	-	-	-	-	-	-	-
Total autres créances	**1 892**	**2 146**	**2 146**	**2 146**	**-**	**-**	**-**

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Dépréciation actif circulant

Montants en K€	2022.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	2023.09
Prov.créances clts & cpt.ratt.	(21)	(1)	1	-	-	(21)
Total dépréciation actif circulant	**(21)**	**(1)**	**1**	**-**	**-**	**(21)**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.8. Trésorerie active

Disponibilités et VMP

Montants en K€	2022.09	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2023.09
Valeurs mob. - autres titres	220	200	-	-	-	-	-	420
Disponibilités	7 841	(232)	-	-	-	-	100	7 708
Intérêts courus/cptes financ.	11	18	-	-	-	-	-	29
Disponibilités et VMP - brut	**8 071**	**(14)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**100**	**8 157**
Prov.val.mob. - autres titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Valeurs mob. - autres titres	220	200	-	-	-	-	-	420
Disponibilités	7 841	(232)	-	-	-	-	100	7 708
Intérêts courus/cptes financ.	11	18	-	-	-	-	-	29
Disponibilités et VMP - net	**8 071**	**(14)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**100**	**8 157**

4.9. Composition du capital social

Au 30 septembre 2023, le capital social se compose de 500 000 actions d'une valeur nominale de 1 €uros.

4.10. Provisions pour risques et charges

4.10.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions pour risques et charges

Montants en K€	2022.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	(Dim.) nn utilisée	Autres variations	2023.09
Provisions pour pensions et retraites	139	-	(20)	-	-	119
Provisions pour risques	822	850	-	-	-	1 672
Autres provisions pour charges	-	93	-	-	-	93
Ecart d'acquisition négatif	584	-	(584)	-	-	-
Total valeur brutes	**1 545**	**943**	**(604)**	**-**	**-**	**1 884**

Les provisions pour risques se composent à hauteur de 1 352 k€ des remises en état d'infrastructures pour des clients.

4.10.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 64 ans (contre 65 ans en N-1)
- Turn-over : faible

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

- Taux actualisation : 4,29 % (contre de 3,9 % à 3,94 % en N-1)
- Taux augmentation salaires : 2,5 % (contre de 1,5 % à 2,5 % en N-1)
- Convention collective : convention propre à chaque entité

4.11. Emprunts et dettes financières

4.11.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Emprunts et dettes financières - échéances

Montants en K€	2022.09	2023.09	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements	13 867	13 529	4 085	8 148	1 296
Dettes de location - financement	18 173	19 864	6 473	13 343	49
Emprunts auprès des éts de crédits	**32 040**	**33 393**	**10 558**	**21 490**	**1 345**
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes financièr	**13**	**13**	**13**	**-**	**-**
Soldes créditeurs de banque	-	4	4	-	-
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts cou	**-**	**4**	**4**	**-**	**-**
Total emprunts et dettes financière	**32 053**	**33 410**	**10 575**	**21 490**	**1 345**

4.11.2. Variation des emprunts et dettes financières

Emprunts et dettes financières

Montants en K€	2022.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2023.09
Emprunts auprès des établissements	13 867	2 206	(3 769)	-	-	-	1 225	13 529
Dettes de location - financement	18 173	8 280	(6 589)	-	-	-	-	19 864
Emprunts auprès des éts de crédits	**32 040**	**10 486**	**(10 357)**	**-**	**-**	**-**	**1 225**	**33 393**
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes financièr	**13**	**3**	**(3)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**13**
Soldes créditeurs de banque	-	-	-	4	-	-	-	4
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts cou	**-**	**-**	**-**	**4**	**-**	**-**	**-**	**4**
Total emprunts et dettes financière	**32 053**	**10 488**	**(10 360)**	**4**	**-**	**-**	**1 225**	**33 410**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.12. Fournisseurs et autres dettes

Fournisseurs - échéances

Montants en K€	2022.09	2023.09	< 1 an	> 1 an
Dettes fournisseurs	10 840	12 285	12 285	-
Total fournisseurs	**10 840**	**12 285**	**12 285**	**-**

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Autres dettes

Montants en K€	2022.09	2023.09
Dettes sur immobilisations	3	23
Avances et acomptes reçus sur comm	85	83
Dettes fiscales diverses et sociales	7 509	8 487
Comptes-courants créditeurs	419	400
Dettes diverses	21	37
Impôt différés Passifs	1 376	1 978
Comptes de régularisation passif	2 051	1 461
Aut. dettes et comptes de régul.	**11 465**	**12 469**

L'ensemble des dettes est d'échéance inférieure à un an à l'exception des impôts différés passifs dont le reversement est pour l'essentiel à plus d'un an (cf. note 6.3 Détail des postes d'impôts différés).

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires

Montants en K€	2022.09	Après correction * 2022.09	2023.09
Ventes	266	266	75
Travaux	88 800	80 368	83 532
Etudes	-		-
Prestations de services	798	798	1 080
Ventes de marchandises	79	79	490
Produits accessoires	212	130	283
RRR accordés	(44)	(44)	-
Total chiffre d'affaires	**90 111**	**81 597**	**85 460**

* cf : explications dans le paragraphe « 1.1. Faits majeurs de l'exercice ».

5.2. Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation

Montants en K€	2022.09	2023.09
Autres Produits	80	85
Production Stockée	(23)	(46)
Production immobilisée	-	35
Subventions d'exploitation	14	30
Reprises d'amortissements et provisions	108	21
Transfert de charges	1 235	703
Total autres produits d'exploitation	**1 415**	**827**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.3. Achats consommés matières premières et marchandises

Achats consommés

Montants en K€	2022.09	Après correction * 2022.09	2023.09
Achats consommés matières premières et marchandises	(265)	(260)	(282)
Variation de stocks Marchandises	-		-
Achats de MP et autres approvisionnements	(12 392)	(12 135)	(13 381)
Variation de stocks MP et autres approv	(18)	(18)	(81)
Total achats consommés	**(12 674)**	**(12 413)**	**(13 745)**

* cf : explications dans le paragraphe « 1.1. Faits majeurs de l'exercice ».

5.4. Charges externes

Charges externes

Montants en K€	2022.09	Après correction * 2022.09	2023.09
Achats de sous-traitance	(14 311)	(11 448)	(8 543)
Achats n.stockés mat.& fourn.	(7 881)	(7 845)	(7 588)
Autres services exterieurs	-	-	-
Sous-traitance	(285)	(285)	(278)
Loyer/crédit-bail mob.	65	65	-
Loyer/crédit-bail immob.	-	-	-
Location	(14 497)	(9 652)	(8 706)
Charges locatives	(25)	(25)	(16)
Entretien et réparations	(3 506)	(2 999)	(3 461)
Primes d'assurance	(1 004)	(1 004)	(1 040)
Etudes et recherches	-	-	-
Divers services extérieurs	(12)	(12)	(7)
Personnel intérimaire	(2 754)	(2 754)	(2 247)
Personnel extérieur	(141)	(141)	(299)
Honoraires	(431)	(427)	(509)
Publicité. relations publiques	(27)	(27)	(539)
Transports	(23)	(23)	(59)
Déplacemt. missions. récept.	(2 469)	(2 469)	(2 849)
Postes et telecoms	(113)	(113)	(142)
Services bancaires & ass.	(130)	(130)	(128)
Divers autres services ext.	(98)	(98)	(88)
Total charges externes	**(47 642)**	**(39 389)**	**(36 498)**

* cf : explications dans le paragraphe « 1.1. Faits majeurs de l'exercice ».

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.5. Charges de personnel

Charges de personnel

Montants en K€	2022.09	2023.09
Rémunération du personnel	(13 319)	(14 311)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(7 390)	(7 662)
Autres charges sociales	(61)	(40)
Autres charges de personnel	(133)	(166)
CICE	-	-
Participation des salariés	(135)	(350)
Total charges de personnel	**(21 038)**	**(22 528)**

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Amt et prov d'exploitation

Montants en K€	2022.09	2023.09
Dot.amort.immobilisations	(2 894)	(3 305)
Dot.amort.immos CB et LLD	(3 666)	(3 991)
Dotations aux amt. d'exp.	**(6 560)**	**(7 296)**
Dot.prov.risques & charges d'exploitation	-	(943)
Dot.prov.actif circulant	(7)	(1)
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	**(7)**	**(944)**
Dotations aux amt. et aux prov.	**(6 567)**	**(8 240)**

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Résultat financier

Montants en K€	2022.09	2023.09
Produits de participations	43	71
Autres Intérêts et Produits assimilés	16	137
Produits financiers	**58**	**208**
Intérêts et charges assimilées	(436)	(711)
Différences négatives de change	(1)	(1)
Autres charges financières	-	-
Charges financières	**(438)**	**(712)**
Résultat financier	**(379)**	**(504)**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Résultat exceptionnel

Montants en K€	2022.09	2023.09
Produits except° sur op. de gestion	1 960	1 907
Produits except° sur op en capital	72	-
Reprises de provisions & transfert de ch.	-	-
Total des produits exceptionnels	**2 032**	**1 907**
Charges except° sur op. de gestion	(2 480)	(1 025)
Dotations except° aux amort. & provisions	(23)	(2)
Total des charges exceptionnelles	**(2 503)**	**(1 027)**
Résultat exceptionnel	**(471)**	**880**

Le résultat exceptionnel se compose essentiellement de la valeur nette des immobilisations cédées ainsi que des produits sur cessions d'immobilisations.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Ventilation de l'imposition différée par nature

Détail charge d'impôt

Montants en K€	2022.09	2023.09
Impôt sur les sociétés	(209)	(510)
Impôts différés	(335)	(602)
Impôt sur les résultats	**(544)**	**(1 112)**

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Absence de pertes fiscales reportables non activées.

6.3. Détail des postes d'impôts différés

Impôts différés

Montants en K€	2022.09	2023.09
Impôts différés actifs	0	0
Impôts différés passifs	(1 376)	(1 978)
Solde net d'impôt différés	**(1 376)**	**(1 978)**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Impôt différé actif	2022.09	Impact réserves	Impact résultat	Autres variations	2023.09
Organic	11	-	0		11
Participation	34		54		87
Indemnités de départ à la retrait	35	-	5		30
Marges sur stocks	-		-		-
Frais d'acquisition	-		-		-
Déficits activés	264	-	7		257
Provision congés payés	-		-		-
Effort construction	-		-		-
Compensation IDA/IDP	- 343	-	41	-	385
Total					

Impôt différé passif	2022.09	Impact réserves	Impact résultat	Autres variations	2023.09
Leasings	- 1 719	-	643	-	2 362
Provisions réglementées	-				-
Ecart d'évaluation	-				-
homogénéisation	-				-
Compensation IDA/IDP	343		41		385
Total	**(1 376)**		**(602)**		**(1 978)**

Impact sur les réserves consolidées	
Impact sur le résultat consolidé	**(602)**

6.4. Preuve d'impôt

Montants en K€		**2023.09**
Résultat net de l'ensemble consolidé		4 511
Résultat net des entreprises intégrées		**4 511**
Impôt sur les résultats	**(1)**	(1 112)
Résultat net avant impôts		5 623
Impôt théorique au taux en vigueur, 25%	**(2)**	(1 406)
Différence d'impôt (1) - (2)		**294**

	Charges	**Produits**
Différences permanentes social		130
Différences permanentes consoliation		140
Utilisation déficits non activésé précédemment		
ID non activés s/ déficits de l'exercice		
Crédits d''impôts		14
Différence de taux d'impôt social		10
Total	**-**	**294**
Différence nette		**294**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

Engagements hors bilan

Montants en K€	2022.09	2023.09
Nantissement	5 270	4 414
Gage sur véhicules	1 602	1 049
Autres engagements	-	-
Engagements donnés	**6 872**	**5 462**
Avals. cautions. garanties de marché	3 196	3 832
Autres engagements	-	-
Engagements reçus	**3 196**	**3 832**

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit:

Effectif moyen

Montants en K€	2022.09	2023.09
Cadres	29	32
Employés	142	167
Ouvriers	212	212
Effectif moyen interne	**383**	**411**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Bilan consolidé

Actif

Montants en K€	Note n°	2022.09	2023.09
Immobilisations incorporelles	4.1	11	13
- Dont écarts d'acquisition		-	-
Immobilisations corporelles	4.2	35 389	40 903
Immobilisations financières	4.3	1 256	2 012
Compte de liaison LT		-	-
Total actif immobilisé		**36 656**	**42 927**
Stocks et en-cours	4.4	216	88
Créances clients et comptes rattachés	4.5	19 208	21 334
Autres créances et comptes de régularisation	4.6	1 894	2 146
Disponibilités et VMP	4.8	8 071	8 157
Total actif circulant		**29 389**	**31 726**
Total actif		**66 046**	**74 653**

Pour copie certifiée conforme,
Le président,

Passif

Montants en K€	Note n°	2022.09	2023.09
Capital	4.9	500	500
Réserves consolidées		6 537	8 835
Résultat de l'exercice		2 322	4 092
Subventions		-	-
Capitaux propres part du groupe		**9 359**	**13 428**
Intérêts minoritaires		784	1 177
Capitaux propres totaux		**10 143**	**14 604**
Ecart d'acquisition négatif		584	-
Provisions pour risques et charges		961	1 884
Provisions	**4.10**	**1 545**	**1 884**
Emprunts et dettes financières	4.11	32 053	33 410
Dettes fournisseurs	4.12	10 840	12 285
Autres dettes et comptes de régularisation	4.12	11 465	12 469
Total des dettes		**54 358**	**58 165**
Total passif		**66 046**	**74 653**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adherents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.